

ROUTES, MOBILITÉS, SEINE & MARNE, LE MAGAZINE — **LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE REPREND LES NATIONALES 4 ET 36**

Panneau de la route nationale N36 © Département de Seine-et-Marne / Marie Digard

Tout Seine-et-Marnais ayant emprunté les routes nationales 4 et 36 y a forcément été confronté : chaussée dégradée, encombrement du trafic, carrefours dangereux. Le Département a décidé la reprise de ces deux axes afin d'assurer au plus vite la sécurité et le confort des usagers. Le point dans le dossier du Seine-et-Marne, Le magazine.



Créé le: 26/12/2023

La décision est actée depuis le début d'année : le transfert par l'État des RN 4 et 36 au Département a été validé par le Ministre chargé des transports, et sera effectif au 1^{er} janvier 2024. Concrètement, les deux routes nationales qui traversent le territoire seine-et-marnais, à savoir les RN 4 et RN 36, deviennent donc des routes départementales.



Au 1er janvier 2024, les nationales 4 et 36 s'appelleront routes départementales 1004 et 1036.

Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne

Début des grands travaux sur les départementales 1004 et 1036

Les travaux d'entretien, de sécurisation, les aménagements routiers, la signalétique et la gestion des espaces verts sur les bas-côtés relèvent désormais du Département de Seine-et-Marne. Ces deux axes routiers sont d'une grande importance pour le développement du territoire :

- la RN 4 traverse le département d'ouest en est sur 69 kilomètres, en passant notamment par Pontault-Combault, Tournan-en-Brie, Rozay-en-Brie et Beton-Bazoches ;
- la RN 36 relie quant à elle, sur 39 kilomètres, le sud au nord, depuis Saint-Germain-Laxis, au niveau de l'autoroute A5, jusqu'à Villiers-sur-Morin, à proximité de l'A4.

40**M€**

c'est la somme que le Département va investir d'ici 2026 pour remettre en état la RN 4 et RN 36.

5,2**M€**

sera versé par l'Etat en terme de compensation au Département chaque année.

17**M€**

c'est le montant du soutien financier de la Région Île-de-France

4 314**km**

de routes en Seine-et-Marne dont le Département a la charge

Au-delà de la remise en état de ces deux routes très fréquentées, le Département souhaite améliorer la circulation des usagers en créant à terme des zones de dépassement et en sécurisant certains carrefours dangereux.

« *Sans tarder, nous allons améliorer l'état de ces routes, précise Olivier Lavenka, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des routes, des politiques contractuelles et de l'agriculture. Cela signifie : réfection des chaussées, aménagement et sécurisation des carrefours dangereux, création de zones de dépassement, mise aux normes des accotements... D'une manière plus générale, notre objectif est de développer un usage partagé et plus respectueux de la route en développant le covoiturage, des parkings relais, ou des lignes de bus. »*

Le détail des aménagements est à retrouver dans le Seine & Marne, Le magazine n°149.



Il y avait urgence à reprendre l'entretien de la RN 4 et 36 pour les mettre à niveau avec le reste de notre voirie départementale.

Olivier Lavenka, vice-président en charge de l'aménagement du territoire

Seine & Marne, Le magazine n°149

PUBLICATIONS



SEINE-ET-MARNE MAGAZINE

Seine & Marne, Le Magazine n°149

2024 sera une année riche et dynamique pour notre Département, avec de nombreux projets qui vont aboutir afin d'améliorer votre cadre de vie. Ainsi, à compter du 1er janvier, les routes nationales RN4 et RN36 deviennent des routes départementales RD 1004 et RD 1036 permettant au Département d'investir pour leur réhabilitation.

Le Département de Seine-et-Marne réaffirme ainsi sa volonté de faire de la sécurité routière une priorité, et de favoriser la mobilité des Seine-et-Marnais du nord au sud, de l'est à l'ouest du territoire.

Retrouvez le dossier complet dans le Seine-et-Marne, Le magazine n°149.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 4.25

MO